



SERVICE DE PSYCHIATRIE

LIVRET D'ACCUEIL >>

LIVRET À DESTINATION
DES PATIENTS



2025





Bienvenue dans notre service. Toute notre équipe est mobilisée pour vous offrir des soins de qualité et un accompagnement attentif tout au long de votre séjour. Nous restons à votre écoute pour répondre à vos besoins et à vos questions.



CONTACTS UTILES

Hospitalisation

Unité Saint-Côme

01 42 34 86 40

01 42 34 88 28

Unité Saint-Jean

01 42 34 80 99

01 42 34 83 36

Secrétaires

Secrétaire Médicale

Mme Evelyne ANGELE

01 42 34 84 35

Secrétaire Hospitalière

Mme ZIAT Djamila

01 42 34 89 64

>> NOTRE ÉQUIPE

UNE ÉQUIPE MÉDICALE

Chef de service : Pr LEMOGNE Cédric

Unité Saint-Jean : Dr BIGOT Thierry et Dr VARLET Leny

Unité Saint-Côme : Dr BAILLON-DHUMEZ Diane et Dr KIPMAN Amélie

Internes en médecine exerçant sous la supervision des médecins du service et la responsabilité du chef de service

UNE ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

Une équipe composée d'infirmiers, d'aides-soignants, de psychologues, d'une assistance sociale et d'une secrétaire hospitalière.

UN ENCADREMENT PARAMÉDICAL

Cadre de santé : Mme DRANI Sylvie

>> NOTRE SERVICE

Vous venez d'être hospitalisé dans notre service.

Ce règlement intérieur est spécifique au Service de Psychiatrie de l'adulte, en complément de celui de l'Hôtel-Dieu (brochure "Séjour") que vous pouvez consulter en scannant le Qrcode.

Le secteur d'hospitalisation du service comporte deux unités d'hospitalisation complète, l'Unité Saint-Côme et l'Unité Saint-Jean ainsi qu'une salle polyvalente, la salle Saint-Damien.

Voir la brochure
"Séjour"
En scannant
ce QR code →



HOSPITALITÉ
AP-HP **Service Labellisé**

>> VOTRE PRISE EN CHARGE

INVENTAIRE DES EFFETS PERSONNELS

Un inventaire de vos effets personnels est réalisé en votre présence par l'équipe soignante lors de votre admission. Cette mesure préventive permet d'éviter la détention et l'usage de tout objet ou produit incompatible avec votre sécurité et celle des autres patients. Un inventaire peut également être prescrit par l'équipe médicale au cours de l'hospitalisation, notamment après une permission de sortie ou une visite.

Lors de cette inventaire, nous vous demandons de nous remettre tous vos médicaments ainsi que toute substance psychoactive licite (par exemple, alcool) ou illicite (par exemple, cannabis). Nous vous demandons également de nous confier tout objet potentiellement dangereux (contenant en verre, lames

de rasoir, miroir, etc.). Ces affaires sont conservées dans un casier nominatif situé dans le poste de soin.

Vous pouvez demander à l'équipe soignante d'accéder ponctuellement à certains objets autorisés par l'équipe médicale. Votre personne de confiance peut récupérer ceux dont vous n'avez pas besoin.

OBJETS DE VALEUR

Il est déconseillé d'apporter avec vous des objets de valeurs. Cependant, un placard fermant à clé est à votre disposition dans votre chambre. Certains de ces placards contiennent un coffre sécurisé. Préservez bien votre clé de placard. **Ces objets restent sous votre responsabilité.**

>> MÉDICAMENTS & SUBSTANCES

MÉDICAMENTS

Les médicaments ne sont délivrés que sur prescription médicale et sont administrés à heures fixes : **8h00, 12h00, 16h00, 18h00 et 22h00.**

Si vous preniez un traitement avant votre hospitalisation, vous devez en avertir le médecin du service qui vous reçoit lors de votre admission. Si nécessaire, ce traitement vous sera prescrit au cours de l'hospitalisation.

Lorsque vous partez en permission, les médicaments nécessaires vous seront remis avant votre départ. Vous devez faire le point avec l'équipe soignante dès votre retour et lui remettre les médicaments dont vous n'avez pas eu besoin.

SUBSTANCES PSYCHOACTIVES

Il est strictement interdit de fumer ou de vapoter dans le service. En revanche, il existe une « zone fumeur » dans le jardin, à l'entrée du service.

L'usage du CBD est interdit au sein de l'établissement.

L'introduction dans le service, par vous-même ou une tierce personne, de boissons alcoolisées ou de toute autre substance psychoactive est également prohibée. Un éthylotest et/ou une recherche de toxiques urinaires pourront être réalisés par l'équipe soignante, sur prescription médicale, à tout moment au cours de votre hospitalisation, notamment au retour d'une permission de sortie ou d'une visite.

>> VIE DANS LE SERVICE ET CADRE THÉRAPEUTIQUE

À votre arrivée, l'équipe soignante vous proposera une visite de l'unité ainsi que des informations concernant l'organisation du service et l'accès aux commodités sanitaires. Une tenue vestimentaire correcte est souhaitée au sein de l'établissement. Pour garantir votre sécurité et le bon fonctionnement du service, l'accès aux étages est interdit.

Votre lit et votre chambre doivent être faits par vos soins. En cas de besoin, l'équipe soignante peut vous y aider. Merci de ranger vos affaires personnelles dans votre placard et de conserver la clé avec vous.

Afin de préserver l'intimité de chaque patient, il est interdit de se rendre dans une chambre autre que la vôtre.

De façon générale, les échanges avec l'équipe pluridisciplinaire sont à privilégier par rapport aux interactions entre patients. Les interactions entre patients peuvent parfois représenter une forme de soutien mais de nombreux patients sont hospitalisés notamment en raison de difficultés dans leurs relations interpersonnelles. Ainsi, pendant et à l'issue de votre hospitalisation, nous vous déconseillons d'entretenir des relations trop personnelles avec les autres patients hospitalisés. De même, après votre sortie, nous vous demandons de ne pas rendre visite aux patients rencontrés à cette occasion et toujours hospitalisés.

En plus des entretiens médicaux, des entretiens avec la psychologue clinicienne de l'unité ou un soignant peuvent vous être proposés.

TÉLÉPHONE / APPAREILS ÉLECTRONIQUES

Vous pouvez utiliser votre téléphone portable ou d'autres appareils électroniques à condition de ne pas gêner les autres patients ni le fonctionnement du service. Sur prescription médicale, l'usage de votre téléphone portable pourra être limité au cours de l'hospitalisation.

Les chambres sont équipées d'une télévision d'accès gratuit. Une connexion internet est possible mais une connexion WiFi de haut débit est difficilement accessible dans le service.

L'usage des écrans en soirée est déconseillé en raison de ses effets néfastes sur le sommeil.

REPAS

Les repas sont servis en salle Saint-Damien en alternance. Le déjeuner à 12h15 ou 12h45 et le dîner à 18h30 ou 19h15. Le petit déjeuner est servi en chambre à 8h30.

Un réfrigérateur est disponible dans la salle commune de la salle Saint-Damien : il vous est permis d'y conserver vos aliments et boissons personnels jusqu'à 24h après leur ouverture. Il est impératif d'identifier ce qui vous appartient à l'aide d'étiquettes nominatives que vous pourrez obtenir auprès de l'équipe soignante.

→ Du café est à votre disposition en libre-service jusqu'à 15h00.

→ De l'eau chaude accompagnée de thé/tisane sont à votre disposition jusqu'à 21h00.

Une consultation diététique pourra vous être proposée, sur prescription médicale.

REPOS ET SOMMEIL

Le sommeil est essentiel pour une bonne santé mentale et physique. En conséquence, et pour le respect de tous dans le service, il vous sera demandé de rejoindre votre chambre **au plus tard à 22h30** et d'éteindre votre télévision. Pour bénéficier d'un sommeil de qualité, le réveil à une heure fixe, et pas plus tard que 8h, même après une mauvaise nuit, est un élément essentiel.

>> ACTIVITÉS THÉRAPEUTIQUES

BIBLIOTHÈQUE

Un espace commun aux deux unités, situé en salle Saint-Côme, est dédié à des activités thérapeutiques formelles ou informelles. Vous y trouverez des livres et des jeux de société. L'accès à la bibliothèque est autorisé jusqu'à 22h30. Il est interdit d'y boire et d'y manger.

ACTIVITÉ PHYSIQUE

Une activité physique modérée et adaptée est recommandée au cours de votre hospitalisation. Pour cela, deux vélos d'appartement sont à votre disposition dans la bibliothèque. Sauf contre-indication médicale, vous pourrez y accéder 30 minutes par jour en vous inscrivant la veille ou le jour-même auprès de l'équipe soignante. Le port d'une tenue de sport propre et appropriée est conseillé. Pour l'hygiène et le confort de tous, merci de vous munir d'une serviette sur l'appareil que vous utilisez et de le nettoyer à l'issue de la séance, à l'aide des produits désinfectants à votre disposition.

Du matériel de sport collectif peut vous être proposé (raquettes, balles...) par l'équipe soignante : leur usage est uniquement autorisé dans le jardin. Un baby-foot est disponible en salle Saint-Damien le week-end de 10h à 20h selon la disponibilité des soignants.

ATELIERS THÉRAPEUTIQUES

Sur prescription médicale, et selon la disponibilité des soignants, plusieurs activités thérapeutiques pourront vous être proposées :

→ **Lundi de 15h30 à 16h30** : Atelier
« Trouble de la personnalité Boderline »

→ **Mardi** : Atelier hebdomadaire sur
« l'hygiène du sommeil » vous sera
proposé par l'équipe paramédicale

→ **Mercredi de 14h30 à 16h** : Atelier
« Régulation des émotions »

→ **Jeudi de 14h30 à 16h** : Atelier
« Identité et souvenirs »

→ **Vendredi de 14h30 à 16h** : Atelier de
relaxation « En corps ».

>> VISITES

PERMISSIONS DE SORTIE

SORTIES

Les visites, si autorisées, sont possibles de 13h30 à 20h00.

Les sorties à l'extérieur de l'hôpital, ou « permissions de sortie », visent soit à rendre possible certaines démarches, soit à préparer votre sortie définitive dans le cadre du projet thérapeutique. Elles peuvent être encouragées, limitées ou suspendues. Elles sont prescrites par l'équipe médicale avec des horaires précis et un retour au plus tard à 18h30.

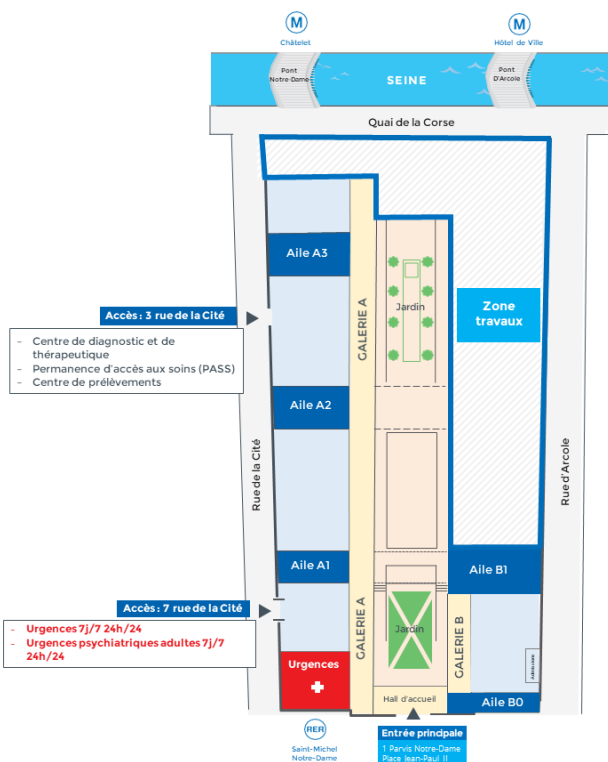
Il vous sera demandé de signaler votre départ et votre retour de permission de sortie à l'équipe soignante. Tout retour anticipé de permission, quelle qu'en soit la raison, est définitif.

En raison de l'effet protecteur de l'hospitalisation, un regain d'anxiété à l'approche de la sortie définitive est une réaction fréquente. L'anticipation de la sortie définitive avec l'équipe médicale et soignante fait partie intégrante du projet thérapeutique.

La sortie définitive du service se fait avant 11h00 avec remise de l'ensemble des documents de sortie accompagnés des dernières explications si nécessaire. Vous devrez ensuite vous rendre aux services des admissions de l'établissement pour procéder à la sortie administrative.

Nous vous invitons à compléter le questionnaire de satisfaction dès votre sortie.

Afin de préserver l'éthique et l'impartialité des soins, nous vous demandons de ne pas offrir de cadeaux au personnel soignant.



| Accès

Hôtel-Dieu

1 place du parvis Notre-Dame
75004 Paris

| Transports en commun

Bus : 21 - 24 - 47 - 38 - 85 - 96

Métro : ligne 4 (Cité)

RER : B ou C (Saint-Michel
Notre-Dame)